



Cette formation ADEA est cofinancée par l'Union européenne

Union européenne  
L'Europe s'engage en France

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher  
Avis d'appel à consultation pour attribution des lots formation.  
Procédure adaptée. Article 30

- 1) personne publique : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher
- 2) mode de passation : marché passé selon la procédure adaptée. Article 30
- 3) objet du marché : formateurs en communication, secrétariat, gestion, comptabilité sur informatique, techniques commerciales pour le diplôme d'Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA).
- 4) les prestations sont réparties en lot unique ou lots séparés en fonction des candidatures.
- 5) lieu d'exécution des prestations : Bourges. Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- 6) durée du marché : 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 juillet 2015.
- 7) justificatifs à produire : selon le règlement de consultation.
- 8) modalités d'obtention des dossiers : les dossiers pourront être retirés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher - 40 rue Moyenne - BP 249 - 18 005 Bourges Cedex.
- 9) date limite de réception des offres : les offres devront parvenir à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher - Service Economique - 40 rue Moyenne – BP 249 – 18 005 Bourges Cedex, pour le lundi 20 février 2012 à 16 heures terme de rigueur. Les offres seront transmises sous pli clos contenant deux enveloppes cachetées contenant la candidature pour l'une et l'offre pour l'autre. Langue de rédaction : français.
- 10) unité monétaire : euro
- 11) renseignements complémentaires : Service Economique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher – Roland TASSET – 02 48 69 70 78 – fax 02 48 69 70 69 – [r.tasset@cm-bourges.fr](mailto:r.tasset@cm-bourges.fr) ou [cm18@cm-bourges.fr](mailto:cm18@cm-bourges.fr)
- 12) date de l'envoi pour l'avis de publication ; 23 janvier 2012